

Zeitschrift: L'Hôtâ
Herausgeber: Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien
Band: 1 (1977)

Artikel: A Paplemont, un ancien moulin encore vivant
Autor: Lovis, Gilbert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1064198>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A Paplemont, un ancien moulin encore vivant

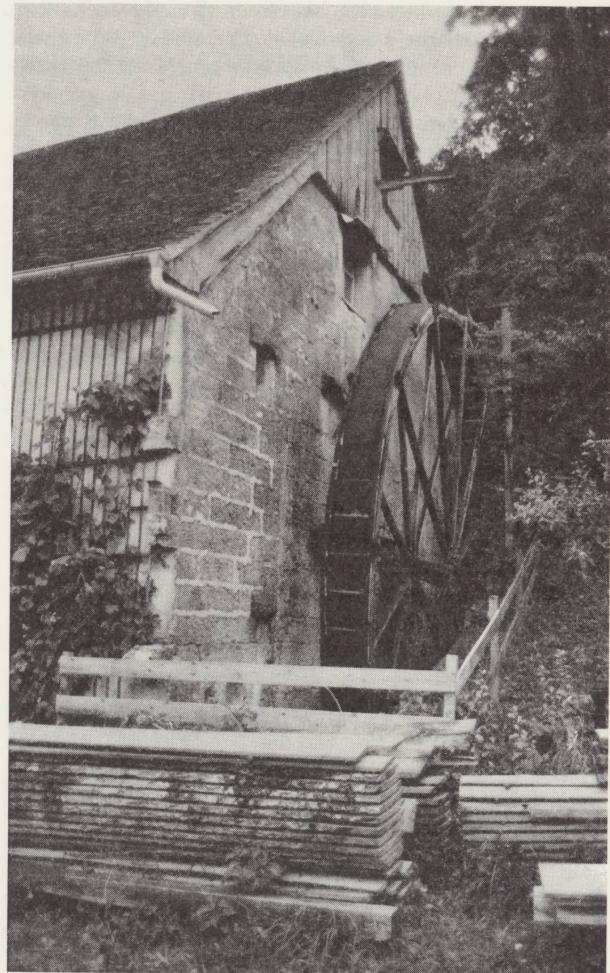
Au pied septentrional du Mont-Terri, non loin de Courgenay et de sa célèbre pierre percée, l'ancien moulin de Paplemont est blotti parmi les arbres fruitiers. Accoté au flanc d'une petite colline, il ressemble à une maison de conte de fée avec son mur gouttereau couvert de vignes, sa roue à aubes immobile et les peupliers qui se balancent aux alentours. Dans le jardin voisin s'épanouissent des gerbes de fleurs, car les meuniers sont apiculteurs. Si une multitude d'oiseaux donne concert dans les pruniers et les arbustes de la haie, on n'entend plus l'eau chanter sur la grande roue, puisque la communauté a dû l'emprisonner dans des conduites pour la distribuer dans les demeures humaines.

Mais le moulin n'est pas mort, car l'électricité a remplacé l'énergie hydraulique tout en n'entraînant pas, chose rare, la disparition des anciennes installations. Il suffirait d'un filet d'eau pour que « ci véye melin » tourne à nouveau : les meules de pierre dorment dans leurs coffres, les trémies sont encore munies du dispositif avertisseur au gai tic-tac, les roues et les pignons de bois s'engrènent toujours et, fait plus que remarquable, trois meuniers, les frères Christian, Walter et Alfred Schneider, sont là, riches d'une ancestrale expérience, prêts à transformer le grain en farine avec les moyens d'antan.

Seuls les mots et d'humbles photographies sont à disposition, mais on s'efforcera de recueillir toutes les informations que MM. Schneider et leur moulin peuvent nous fournir. J'adresse à ceux-ci, ainsi qu'à M. Emile Gigon, mes remerciements pour leur précieuse collaboration.

La construction du moulin de Paplemont

Le 29 juin 1691, par-devant les hommes de la communauté de Courgenay, comparut « Claudat Varré le Vieux », un habitant de ce village. Il expliqua à ses concitoyens qu'il



avait « repéré un certain endroit du territoire de Courgenay et Courtemautry propre pour construire et bastir un moulin ». Il devait aussi et surtout les convaincre de donner un préavis favorable à l'intention du prince-évêque afin qu'il fût autorisé à ériger ce nouveau moulin. Le 14 juillet 1691, c'était chose faite et Claudat Varré put se mettre à l'ouvrage. Le moulin de Paplemont est donc l'œuvre de cet homme de Courgenay.

Querelles pour un peu d'eau...

Si nous ignorons les détails des travaux de construction de ce moulin, en revanche, nous sommes renseignés sur les difficultés que Claudat Varré dut surmonter pour disposer de l'énergie hydraulique nécessaire à sa mise en exploitation. Elles furent nombreuses et nous limiterons leur présentation à l'affaire de 1693... déjà ! Le prince-évêque avait à peine donné le permis de bâtir que lui parvinrent les premières oppositions. Elles émanaient de l'abbaye de Lucelle et du meunier de « La Terre », c'est-à-dire de Courgenay. Une visite des lieux fut ordonnée et Claude Varré fit voir aux autorités « le lieu où il prétend bastir son moulin et l'endroit du ruisseau où il veut prendre l'eau pour la conduire par le moyen d'un canal qu'il a desia creusé dans le chemin real tout le long d'une vive haye ». Ce captage d'eau était précisément à l'origine du différend. L'abbaye de Lucelle se plaignait de ce que l'eau était prise « sur sa courtine » et le meunier de « La Terre » considérait que Varré lui portait préjudice en restreignant son approvisionnement en énergie hydraulique. Ce dernier répliquait que l'eau prélevée retournait au ruisseau après le moulin et qu'il ne nuisait pas aux intérêts des plaignants.

Claudat Varré fut alors accusé de construire un canal avec « de la terre molle et nullement ferme, sinon en quel-

ques endroits qu'il y avoit de la marne » et que, par conséquent, « il s'y perdroit beaucoup d'eau dans la terre ». On lui reprocha aussi de capter « de petites fontaines » qui, en hiver, n'approvisionneraient plus le moulin de « La Terre ».

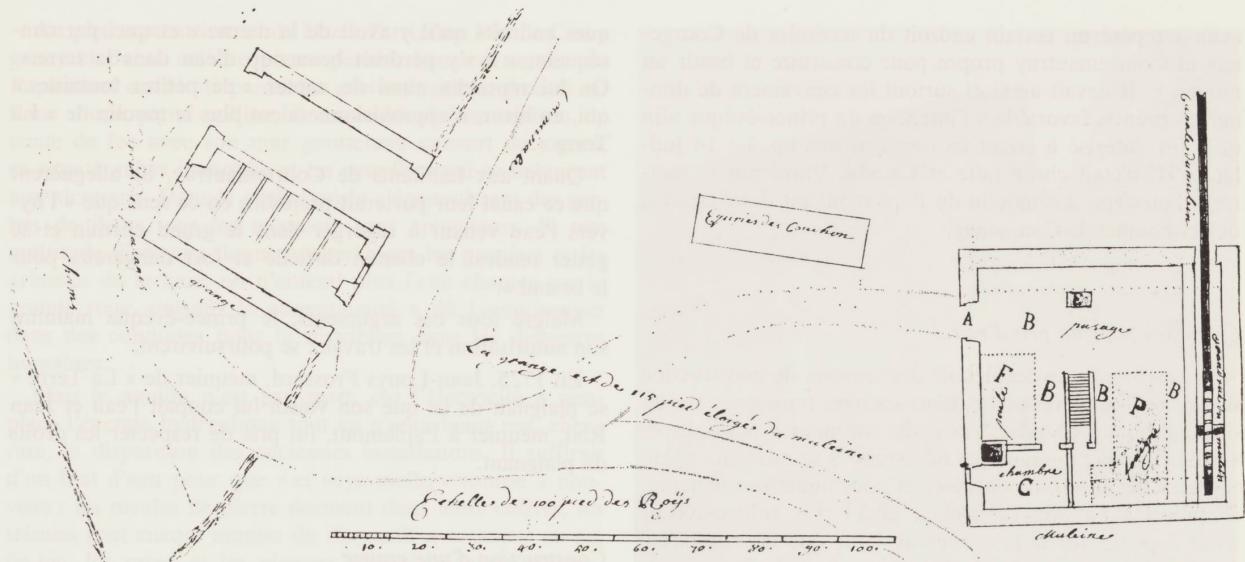
Quant aux habitants de Courtemautry, ils alléguèrent que ce canal leur porterait préjudice en ce sens que « l'hyvers l'eau venant à regorger dans le grand chemin et se gesler rendrat le chemin difficile et fort dangereux pour le bestail ».

Malgré tous ces arguments, le prince-évêque maintint son autorisation et les travaux se poursuivirent.

En 1725, Jean-Louys Frossard, meunier de « La Terre » se plaignait de ce que son voisin lui coupait l'eau et Jean Riat, meunier à Paplemont, fut prié de respecter les droits du plaignant.

Construction d'une grange

En 1764 commença une affaire qui devait durer plus de trente ans. En février de cette année-là, le meunier de Paplemont demanda l'autorisation de construire une grange à proximité de son moulin. Sollicités de donner leur avis, les bourgeois de Courgenay s'opposèrent au projet, mais leurs arguments ne convainquirent pas le prince-évêque. Un « Maitre Maison » et un « Maitre charpentier », MM. Fischer et Jean Comte, furent envoyés à Paplemont avec mission d'établir un rapport précis sur l'état du moulin et la nécessité de construire cette grange. Leur réponse était accompagnée d'un plan. Bien que fortement réduit, ce document nous explique les problèmes du meunier et nous permet d'intéressantes constatations sur l'aménagement du moulin de Paplemont 50 ans après sa construction. Nous ne retiendrons que cet aspect de la question.



Aménagement général du moulin en 1764

Malgré l'imprécision des données, ce plan nous indique « la porte qu'on tire tout le fourage et la graine et autre chose nécessaire pour râcomoder le canale et rue du mouleïn en cas de besoin » (lettre A). Aujourd'hui encore, elle permet d'accéder à la partie supérieure du moulin et à l'appartement, sans fatigue excessive. Le vieux Claudat Varré avait admirablement su tirer parti des possibilités offertes par le relief car, sans l'aide d'aucun élévateur ou esca-

lier, on peut amener les sacs de grain à proximité des meules sises au premier étage.

Les lettres B désignent les passages utilisables pour se rendre au moulin ou dans une chambre (C). En 1764, à la place de la cuisine actuelle, on avait le tas de paille (F) et la « tieujaine » était aménagée au rez-de-chaussée, juste au-dessous. Le carré noir indique l'emplacement de la cheminée qui, au dire des experts, offrait de sérieux dangers d'incendie. Cette cheminée traversait partiellement la

chambre C à laquelle on accédait par un passage longeant le pailler. Le meunier y couchait pendant les périodes où le travail pressait et, aujourd'hui encore, on peut voir l'installation qui permettait de le réveiller lorsque la trémie était vide. Les frères Schneider se souviennent parfaitement du temps où la clochette retentissait au milieu de la nuit pour inviter leur père à venir « recharger ». « Meunier, tu dors... » chantent encore nos enfants...

Par la lettre E, placée dans un petit rectangle, les experts localisèrent « la couleuse qu'on descend le fourrage dans les écuries ». Cette indication permet de situer l'étable au rez-de-chaussée, dans la partie arrière du bâtiment. A proximité, comme dans les fermes de cette époque, on trouvait la cuisine et la machinerie du moulin. L'escalier débouchait dans un vestibule muni de la porte encore actuellement visible dans le mur gouttereau. Aujourd'hui, il n'occupe plus cette position centrale ; l'installation du moulin à cylindres nécessita son déplacement vers la muraille proche de la roue à aubes. Au milieu du XVIII^e siècle, ce mur n'existe pas encore. En effet, les experts constatèrent que « les planches et bois à couté de la grande rué du moulein some bientaux pourré ». Ils invitèrent le meunier à remplacer cette paroi par « une muraille d'environ 3 pied d'épaisseur qui montera jusqu'aux grenier du fouine (foin) ».

Le moulin présentait un vaste espace aux alentours des meules puisque l'emplacement P est donné comme la seule possibilité d'entreposer du fourrage à l'abri de l'incendie.

Nouvelle construction ou agrandissement du moulin ?

Les experts Comte et Fischer conclurent que « pour éviter tout ces danger du feu et pour avoir plus de place, il sera fort à propos qu'on batisse une nouvelle grange sur un

des champs du Sieur Riat qui est d'environ 115 pied éloigné du moulein » (voir le plan). Malgré ce rapport favorable, l'autorisation ne fut pas accordée.

En 1775, le meunier de Paplemont revint à charge et les bourgeois de Courgenay et de Courtemautrey durent à nouveau se pencher sur ce problème. Leur opposition fut d'autant plus vive que le requérant avait osé prétendre que « tous les particuliers qui avoient des grange et place vacante lui avoient tous refusé d'y loger sa graine en payant ».

La colère des bourgeois fut grande et le meunier se fit officiellement traiter de menteur. Une fois encore le prince-évêque décida que les choses ne seraient pas modifiées « jusqu'à ce que les circonstances auront changées ». Mais lorsque celles-ci évoluèrent, elles s'accompagnèrent d'un changement de régime politique, de la chute du prince, de tout ce qui caractérise la Révolution, ce dont le meunier de Paplemont profita pour présenter une nouvelle requête. Le moulin ne fut pas agrandi, car le meunier put enfin construire sa grange. On peut aujourd'hui encore, lire la date de cette « victoire » : 1799.

Le remplacement de la paroi par la belle muraille proche de la roue à aubes est difficile à situer dans le temps. Il date vraisemblablement du XVIII^e siècle et un détail prouvera le savoir-faire des artisans de cette époque. Afin de protéger leur œuvre de l'action érosive de l'eau qui gisait sans cesse hors des godets de la roue, les propriétaires insérèrent aux endroits opportuns des moellons plus longs que les autres. Grâce à leur extrémité biseautée, on dévia le ruissellement de l'eau. (La photo permet d'examiner ce détail.)

Après la grange, il fut question du logement qui, lui aussi, devint trop exigu. En 1880, on construisit alors une maison d'habitation tout près du moulin, à l'emplacement indiqué « Écuries des couchons » sur le plan. Dotée d'un

toit Mansard, cette demeure prend des allures de maison de maître et contraste avec le moulin. L'ensemble ne manque pas d'un certain charme même si, en fait, les bâtisseurs du XIXe siècle finissant auraient pu mieux harmoniser les deux constructions.

La roue à aubes du Moulin de Paplemont

Les photographies de cet article permettent de se faire une idée des dimensions exceptionnelles de la roue à aubes de ce moulin. D'un diamètre de 9,6 m, elle est une des plus grandes de Suisse. Le calcul du rayon d'une roue hydraulique dépend de la quantité d'eau disponible, mais il est encore fait empiriquement.

Nous avons évoqué les problèmes posés par la construction du canal d'aménée. Un bassin contenant les vannes existe toujours et les différentes installations pour amener l'eau sur la roue sont encore en place. Il ne manque que le précieux liquide pour animer le moulin. Vers 1930, par suite de l'agrandissement du village, la commune de Courgenay dut absolument trouver de nouvelles réserves d'eau et on décida de capter les sources qui approvisionnaient le moulin de Paplemont. Aujourd'hui, le canal est devenu une mare allongée où l'eau s'étale quand il pleut assez.

La construction de la dernière roue

La roue que nous pouvons observer aujourd'hui fut fabriquée en 1937 par MM. Schneider et le « Père Rémy », un habile charpentier de Cornol.

Près de la scierie voisine, ils aménagèrent un pont sur lequel ils construisirent la roue. De nombreux chênes fu-

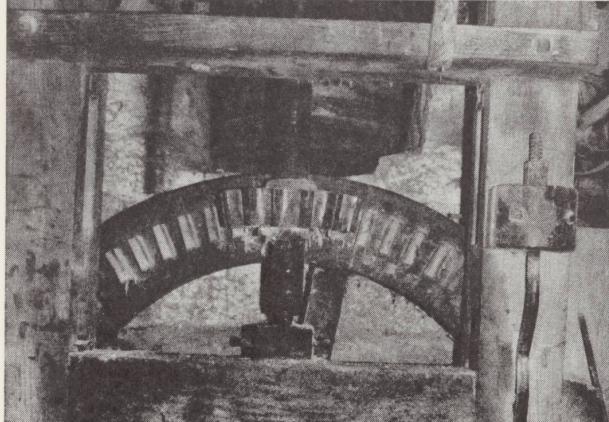
rent nécessaires, car on n'utilisa que « du bon bois sans nœud, la partie noire », c'est-à-dire le cœur. La plupart de ces arbres furent coupés au bord du canal d'aménée d'eau, non parce qu'ils étaient à proximité du chantier, mais parce qu'ils offraient la courbure du tronc désirée. Certains d'entre eux étaient de si belles dimensions que les constructeurs purent tailler deux éléments de jante dans chaque madrier épais de 18 cm. Toutes les pièces furent « découpées à la scie à ruban, rabotées au couteau à deux manches et percées au perçoir à main ».

Les gabarits utilisés sont encore soigneusement conservés par les frères Schneider et, si l'on trouve l'argent nécessaire, on pourra refaire sans peine une nouvelle et belle roue pour le moulin de Paplemont. Ce sera pour la plus grande joie des amis du patrimoine. Pourra-t-on l'essayer avec autant de succès que celle du « Père Rémy » qui n'était pas voilée « pour 2 cm »... ? Un beau résultat avec un pareil diamètre !

Rouages en bois

L'énergie hydraulique faisait tourner cette très grande roue et le mouvement ainsi créé était transmis à l'intérieur du moulin par un axe métallique sur lequel était fixée une autre roue entièrement en bois et mesurant 4 m. 40 de diamètre. Construite en chêne, elle possède des dents amovibles faites en charme, le bois qui résiste le mieux à l'usure provoquée par le frottement. Seuls quelques-uns de ces alluchons ont dû être remplacés, même si les vers y ont creusé de nombreuses galeries. Afin de protéger les gens contre un éventuel accident, elle a été partiellement enfermée dans un grand coffre.

Cette roue s'engrène par le bas dans une autre. De même structure, elle est cependant nettement plus petite.



Grâce à un pignon de bois fait d'une seule pièce, aux dents « aussi dures que de l'os », la traction montait à la meule par un axe vertical. La machinerie est ainsi conçue que toutes les transmissions sont installées au rez-de-chaussée et les meules à l'étage. Un engrenage de bois est représenté ci-après, mais la photo ne saurait rendre la finesse de

ce travail de menuiserie, la patine de ces dents et tous les détails de ce mécanisme. Un prochain article consacré au travail du meunier permettra de revenir sur les questions techniques posées par cette séculaire installation.

Pour enclencher les meules, on utilisait un levier placé au-dessus de la grande roue intérieure ; par un système de bras et de chaînes, il permettait de faire varier la vitesse de rotation des meules en apportant plus ou moins d'eau à la roue à aubes. On agissait sur une vanne et sur la hauteur de la chute sans sortir du moulin.

Les meules

Bien que l'installation d'un moulin à cylindre ait rendu les meules inutiles, les frères Schneider eurent la bonne idée de conserver toute l'installation primitive. Soigneusement enfermées dans les coffres qui les protégeaient, tout en empêchant le grain de s'échapper et les meuniers de se blesser, les deux lourdes meules sont encore en place. Leurs faces contiguës sont légèrement coniques et cannelées. Entre la gisante et la courante, l'espace va en s'amenuisant ; vers l'extérieur des meules, il n'est « pas plus grand qu'une feuille à cigarette ». Il est réglé depuis le rez-de-chaussée en agissant sur l'axe supportant la meule mobile. En 1918, Alfred Schneider, le père des meuniers actuels, acquit la dernière meule. Quand il décéda, deux ans plus tard, ses fils n'étaient pas encore capables de rhabiller les meules et c'est un certain Brunner, cheminot à Delémont, qui vint leur donner les ultimes conseils pour réussir dans cet art difficile.

Sur cette photographie, on aperçoit la trémie, installée au-dessus des coffres renfermant les meules, et la potence mobile utilisée pour les lever lorsqu'on devait les retailler. Grâce à un demi-cerceau métallique, on fixait la meule,

on la soulevait alors lentement avant de la faire pivoter pour mettre sa face inférieure à portée du marteau spécial utilisé par les tailleurs. On se mettait généralement à deux pour accomplir ce travail. Une rotation parfaite des meules était obtenue à l'aide de plomb fondu que l'on versait dans des godets creusés sur leur pourtour.

Les meuniers constataient que le moment de rhabiller (de « repiquer ») les meules était arrivé lorsque le grain n'était plus réduit en poussière mais aplati, « lorsque la farine chauffait et sentait ».

En 1937, l'ancienne machinerie fut complétée par une installation à cylindres. On cessa dès lors de fabriquer la farine avec les vieilles meules ; celles-ci ne servirent plus que pour le concassage. Puis, dès 1960, elles furent définitivement laissées au repos.

Vers l'avenir

Dans un prochain article, nous verrons les frères Schneider au travail. Pour l'heure nous devons les aider à remplacer la roue à aubes et les remercier de conserver avec tant de soin une ancienne machinerie qui ne rapporte plus rien et occupe de la place. Grâce à eux, nous pouvons nous informer de visu sur l'aspect des moulins d'antan. Espérons que nos descendants ne seront pas privés de cet avantage et que les souvenirs de ces meuniers compenseront un peu l'impossibilité où ils seront de recueillir directement leur témoignage.

Gilbert Lovis

Les informations historiques précédentes sont toutes tirées de la liasse B 239 Ajoie 100, conservée aux Archives de l'ancien Evêché de Bâle à Porrentruy.

